

**REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2021**

Convocations adressées le 07/10/2021

Étaient présents : R.LELIEVRE D.GRAND B.LEBOUC M.CHANOT R.DELAUNAY L.DUVAL J.FLANDRIN C.GUYONNET-PAYEL  
M.LAMBERT C.PICHEREAU Absents : C.FERAULT qui a donné pouvoir au Maire P.FOUBERT

**Décision modificative du budget primitif pour créances irrécouvrables (la Halle aux Pains)**

La créance d'un montant de 13.048,40 euros de la Halle aux Pains étant irrécouvrable, une décision modificative du budget primitif a été prise.

ARTICLE	DESIGNATION	PREVU BP	DM 1 8/07/2021	DM2 12/10/2021	TOTAL
6817	Dotation aux provisions	10.000,00	+3.500,00	-11.548,40	1.951,60
6542	Créances éteintes	5.000,00	-3.500,00	+11.548,40	13.048,40
	TOTAL	15.000,00	0,00	0,00	15.000,00

**Heures supplémentaires de 2 agents école et cantine**

M. Le Maire est autorisé à payer les heures supplémentaires des agents de l'école chaque mois et ce jusqu'au 31.12.2021.

**Délibération à prendre pour le passage en comptabilité M57 en 2023**

Le Conseil Municipal a fait le choix du 01/01/2023 pour la mise en application au niveau communal de la M57 qui remplacera la M14.

**Suppression du service informatique du Centre de Gestion de la Fonction Publique et adhésion à e-collectivité**

Le Conseil Municipal a décidé d'adhérer au Syndicat mixte e-collectivité au 01/01/2022 et a désigné M. le Maire comme représentant de la commune à ce syndicat

**Modification d'une délibération pour le bail boulangerie**

La délibération prise le 5 août 2021 va être modifiée en ce sens que le bail commercial sera mis au nom de la Société « Au pain d'antan » - Clément HERBET exploitant individuel.

**Voirie**

Le 1er adjoint en charge de la voirie doit revoir avec les entreprises les différents devis reçus. La commission voirie se réunira à nouveau pour étudier les devis révisés.

**Examen des rapports annuels de la CCMA**

Le Maire a donné connaissance des différents rapports annuels d'activités des services de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs. Le Conseil Municipal en a pris acte.

À Lignières-Ornières, le 13 octobre 2021



Le Maire,

  
Raymond LELIEVRE